

office ontarien de financement

fiche de renseignements sur le financement

Le 27 mars 2003

Programme d'emprunts de la province de l'Ontario

Au 28 février 2003

(en milliards de \$)	Plan budgétaire 2002-03	Chiffres provisoires 2002-03	Plan budgétaire 2003-04
Excédent	0,0	0,5	0,0
Redressements pour :			
les éléments sans effet sur la			
trésorerie compris dans l'excédent	(2,9)	(4,2)	(1,3)
l'amortissement des biens corporels	0,7	0,8	0,8
Acquisition de biens corporels	(1,4)	(1,3)	(1,5)
Dette arrivant à échéance*	(11,7)	(11,6)	(10,1)
Rachats anticipés de titres de créances	(1,2)	(1,1)	(1,0)
Emprunts auprès du Régime			
de pensions du Canada	0,7	—	1,2
Diminution/(Augmentation) des espèces et			
des quasi-espèces	3,0	(0,2)	3,0
Augmentation/(Diminution) des emprunts			
à court terme	—	1,3	0,3
Autres sources/ (Destinations) des espèces**	—	—	(3,2)
Emprunts à long terme sur les marchés publics	12,7	15,8	11,8

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement des chiffres.

* Les chiffres provisoires de la dette arrivant à échéance sont inférieurs au montant prévu dans le plan budgétaire de 2002-2003 parce que la province s'est prévaluée de son option sur des obligations prorogables.

** Englobent l'affectation de 1 milliard de dollars à l'Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités et le remplacement de dépôts de la Caisse d'épargne de l'Ontario évalués à environ 2,2 milliards de dollars au moment de sa vente.

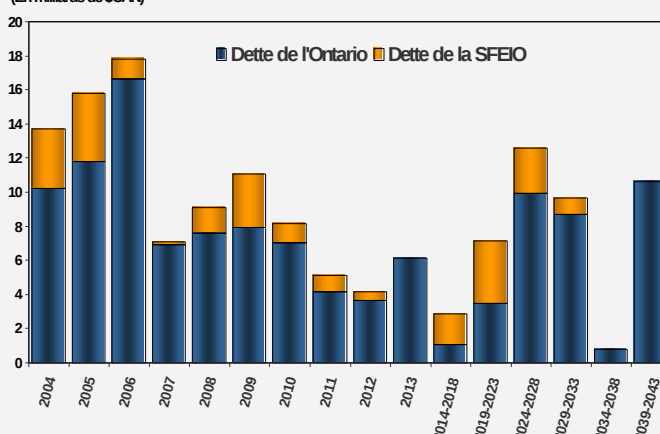
Mise à jour — emprunts à long terme sur les marchés publics

- La province a contracté des emprunts à long terme de 15,8 milliards de dollars en 2002-2003 comparativement à des emprunts de 12,7 milliards de dollars indiqués dans le plan budgétaire. Comme les taux d'intérêt ont rarement été aussi faibles, même s'ils sont à la hausse, la province a jugé qu'il était prudent de répondre d'avance à une partie de ses besoins de financement de 2003-2004, qui comprennent un montant de 2,2 milliards de dollars pour le remplacement des dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario.
- La province entend contracter des emprunts à long terme de 11,8 milliards de dollars sur les marchés publics en 2003-2004 qui serviront principalement à refinancer la dette arrivant à échéance.
- Le marché intérieur demeurera la principale source d'emprunt pour la province, y compris la neuvième campagne annuelle de vente des Obligations d'épargne de l'Ontario en juin.
- La province continuera de saisir les possibilités d'emprunt sur les marchés étrangers lorsque cela est avantageux.

www.ofina.on.ca

Profil des échéances de la dette à long terme *

(En milliards de \$CAN)

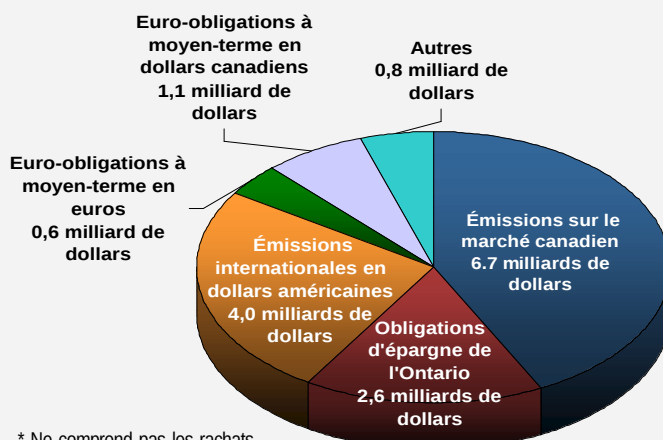


Fins d'exercice (31 mars)

* Dette de l'Ontario et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) au 28 février 2003, compte non tenu de la dette à court terme et des autres éléments de passif de la province de l'Ontario et de la SFIEO. Il est présumé que les émissions assorties d'options seront remboursées le plus tôt possible. La SFIEO est l'organisme de la province chargé d'assurer le service et la gestion de la dette de l'ancienne société Ontario Hydro et de prendre en charge ses contrats dérivés et certains autres éléments de passif.

Emprunts à long terme sur les marchés publics, par instrument

Emprunts à long terme de 15,8 milliards de dollars sur les marchés publics*



* Ne comprend pas les rachats de titres de créances.

Source: Office ontarien de financement

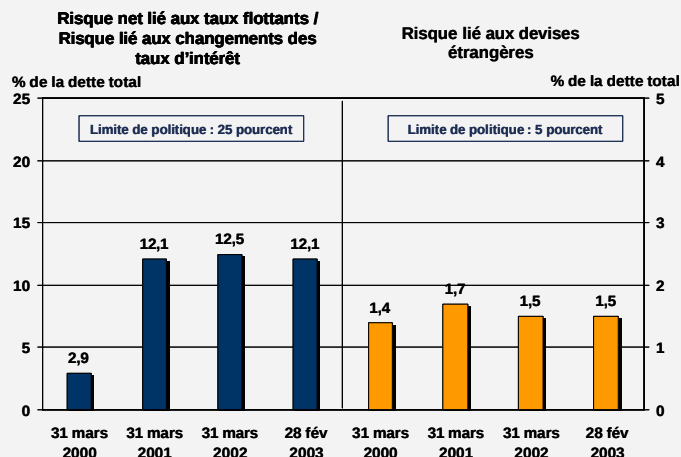
Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des valeurs ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables à ce jour, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**

Politiques de gestion de la dette de la province de l'Ontario

La province gère sa dette en suivant des politiques de gestion prudente des risques financiers, tels que les risques liés aux taux d'intérêt, au change et au crédit, tout en maintenant la souplesse nécessaire de ses programmes d'emprunt et de gestion de la dette.

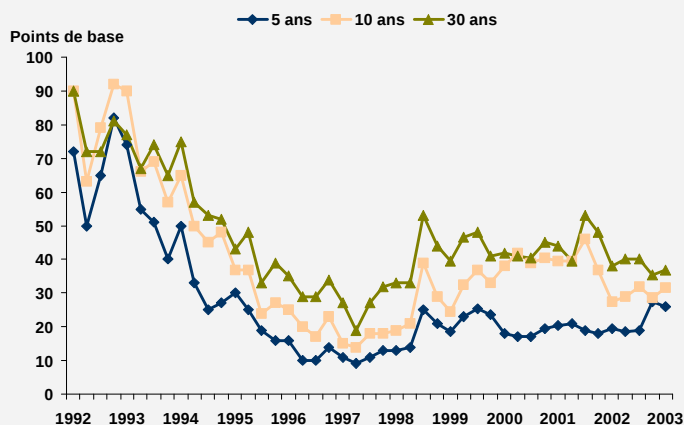
- ▲ Le risque non couvert de l'Ontario lié aux devises étrangères est limité à 5 % de la dette. Il s'établissait à 1,5 % de celle-ci au 28 février 2003.
- ▲ Les risques associés aux changements des taux d'intérêt doivent être limités à 25 % de la dette. Au 28 février 2003, le taux d'exposition aux changements des taux d'intérêt (déduction faite des réserves de liquidité) était de 12,1 % de la dette.
- ▲ La province continuera de rechercher les occasions d'emprunter aux taux les plus avantageux possibles et d'appliquer un profil des échéances tenant compte de la limite de 25 % imposée aux risques associés aux changements des taux d'intérêt.
- ▲ Pour réduire au minimum son exposition aux risques de crédit, la province a adopté une politique selon laquelle elle ne s'engage dans des opérations financières qu'avec les gouvernements fédéral et provinciaux et des contreparties non gouvernementales ayant une bonne cote de solvabilité.
- ▲ Les réserves de liquidité sont maintenues à un niveau suffisant pour permettre au gouvernement de faire face à ses obligations financières à court terme.

Exposition de la province aux risques liés aux devises étrangères et aux changements des taux d'intérêt



Avant le 1^{er} avril 2000, le risque net lié aux taux flottants était la mesure du risque lié aux taux flottants. À compter du 1^{er} avril 2000, la mesure du risque lié aux taux flottants a été modifiée pour devenir le risque lié aux changements de taux d'intérêt et inclut la dette à taux fixe arrivant à échéance dans les 12 mois suivants.

Écart entre le crédit de la province de l'Ontario et les obligations du gouvernement du Canada *



*Source: PCBond

Cotes de solvabilité de la province de l'Ontario

Moody's*	Aa2
Standard & Poor's	AA
Dominion Bond Rating Service	AA

* Le 11 juillet 2002, Moody's Investors Services a relevé la cote de crédit de l'Ontario de Aa3. En août 2002, S&P et DBRS ont confirmé la cote AA de la province. Depuis 1995, la cote de l'Ontario a été haussée à neuf reprises, y compris à quatre reprises pour sa cote à long terme.

Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO)

- ▲ L'Office ontarien de financement fournit, au nom de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, les services bancaires, de comptabilité et de gestion nécessaires pour le service et l'amortissement de la dette de l'ancienne société Ontario Hydro.
- ▲ Pour 2003-2004, la dette à long terme de la SFIEO arrivant à échéance s'élève à 3,5 milliards de dollars. Elle sera refinancée à long terme sur les marchés publics.
- ▲ La dette totale de la SFIEO est projetée pour décliner à \$26,8 milliard au 31 mars, 2003, de \$29,4 milliard en 2002.
- ▲ La SFIEO reste responsable des titres de créances émis par l'ancienne société Ontario Hydro et sa dette continue à être totalement garantie par la province de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'unité Liaisons avec les investisseurs de l'Office ontarien de financement au 1, rue Dundas Ouest, bureau 1400, Toronto (Ontario) M7A 1Y7, Canada. Téléphone : 416 325-0918; télécopieur : 416 204-7946; courriel : investor@ofina.on.ca; adresse Internet : www.ofina.on.ca